



Les échos de LA COMMUNE



**Concert de l'ensemble
Irimi à l'Église**



Chantiers jeunes

**Bulletin
d'information
de la commune
déléguée de
CRAVANT
CHEULLY**

N° 15

**Octobre, Novembre,
Décembre**

Journées Européennes du Patrimoine



*La jeunesse sur les traces
du passé*

Entre nous

Vous avez vu sur vos écrans, ou entendu, comme moi, le 28 septembre dernier, l'impressionnant discours du général américain Jay Silveria, Directeur de l'académie de l'armée de l'air américaine de Colorado Springs.

Il s'est adressé à ses 4400 élèves officiers, et à leurs enseignants, et, au-delà de cet auditoire, au monde entier, après avoir découvert dans son établissement des messages racistes insultant des élèves de couleur.

Animé d'une colère froide, il a adressé un sermon à ses élèves, leur disant en conclusion de son discours : « Dégagez de l'école si vous n'êtes pas capables de traiter quelqu'un avec dignité et respect ».

Au-delà de ce discours « coup de poing » ce qui m'a frappée, comme vous, sans doute, c'est que ce message s'adresse non seulement aux racistes américains, mais à tous ceux qui, dans le monde, prônent l'intolérance et tiennent des propos haineux. Nous le voyons tous les jours sur nos écrans mais aussi dans la vie quotidienne de nos villes et de nos villages.

C'est pourquoi le discours du Général Silveria mériterait d'être affiché dans tous les établissements scolaires...

Saluons le courage et la clairvoyance de cet homme exceptionnel !

Le Maire

Sommaire

Entre nous	1	Les commerçants	10
La vie de la commune	1	Des nouvelles des écoles	10
Actualité Deux Rivières	2	Des nouvelles des Filous Futés	12
Le Conseil Municipal	3	Évènements	12
Des nouvelles de la CCCVT	7	Les associations	13
Infos pratiques	8	Zoom sur	21
Infos communales	9	Dernière minute	22

La vie de la commune

Chantier Jeunes

Comme chaque été désormais, des jeunes de la commune ont participé à des petits travaux d'intérêts généraux. Vous trouverez dans ce numéro des échos un petit article en leur honneur rédigé par Cravant Solidarité.

La Mairie a tenu également à féliciter Stéphane BOULANGER, Alice GADRET, Charlotte TAPIN, Tristan DOLIN, Sofiane BOUHOUTI, Icham BOUHOUTI, Charlotte PEPE, Fanny PEPE, Stéphanie ALONSO, Anaïs HIVERT, Elliott PROENCA, Enzo PROENCA, Maëlle LEGRAND et Maël LE GOURRIEREC pour leur remarquable engagement personnel.



Une petite cérémonie de remise de diplômes et un verre de l'amitié a finalisé de la plus belle des manières cette nouvelle campagne de chantier jeunes. Encore bravo à toutes et à tous.

DU NOUVEAU AU SECRETARIAT DE MAIRIE ...

Dans le numéro précédent, nous avons annoncé le remplacement d'Odile par Delphine et avons évoqué l'arrivée imminente de Charlotte.

Arrivée courant août, elle sera à partir du 15 octobre en poste sur les deux secrétariats d'Accolay et de Cravant. Elle a souhaité vous dire ici quelques mots ...



Je m'appelle Charlotte TOSO, je suis mariée et maman de deux enfants. Je suis arrivée dans l'Yonne il y a 8 ans suite à la mutation de mon mari.

A l'origine j'ai une formation technique dans le domaine de la topographie/cartographie mais n'ayant pas trouvé d'emploi correspondant à mon arrivée dans l'Yonne je me suis reconvertie professionnellement et c'est comme cela que je suis devenue secrétaire de Mairie.

Au départ cette reconversion s'est faite plus par nécessité que par vocation mais c'est finalement un choix que je ne regrette absolument pas. C'est en effet un métier passionnant qui associe le contact humain à la diversité des missions et on ne s'ennuie donc jamais.

Je viens de quitter la Mairie de Chitry et je suis très heureuse d'intégrer enfin à temps complet la commune de Deux-Rivières. En effet certains d'entre vous m'ont peut-être déjà croisée les mercredis à la mairie de Cravant et les vendredis après-midi à la mairie d'Accolay où j'étais présente depuis le début du mois d'août.

Ce changement de Commune est pour moi une opportunité qui va me permettre de découvrir de nouvelles facettes du métier du fait de la taille plus importante de la commune qui implique un fonctionnement et une organisation différente.

Je serais donc ravie de vous rencontrer à la mairie de Cravant et à la mairie d'Accolay et je vous dis à bientôt !

LA FONTAINE DU VILLAGE

Après avoir été réparée, la fontaine du village a été remise en eau au début du mois de septembre et a repris son joyeux murmure. Mais il semble, malgré un traitement de choc, que le problème de fuite ne soit pas totalement résolu.

Elle sera fermée aux premiers gels et lors du redémarrage au printemps, nous verrons s'il y a possibilité de résoudre le problème.



Actualités de Deux Rivières



Depuis le mois de juin, les panneaux de ville aux entrées et sorties des villages d'Accolay et de Cravant portent en dessous du nom du village la mention Commune de Deux Rivières.

Un jardin du souvenir au cimetière d'Accolay : Le mardi 26 septembre a eu lieu l'inauguration, près du colombarium, d'un jardin du souvenir, gagné par la commune d'Accolay au salon des maires 2016 et offert par l'opérateur funéraire OGF.

Chantier jeunes d'Accolay : à l'image de ce qui se faisait déjà sur Cravant depuis plusieurs années, un chantier jeunes a été mis en place pour la première fois en juillet 2017 à Accolay, en partenariat avec le Comité des Fêtes. Ces chantiers proposent des activités organisées en demi-journées d'ateliers éducatifs (entretiens, rénovations, embellissements,...) pour les vacances scolaires d'été pour tous les jeunes de 14 à 17 ans d'Accolay.

Pour une première année, il a été décidé de faire participer 6 jeunes pour le chantier «rénovation des tables, bancs ainsi que la halte bus». Le choix des couleurs fut une décision collégiale entre la Mairie et les jeunes.



Exposition : Florence Moulinet, artiste résidant à Accolay, expose ses peintures à Avallon, salles Saint Pierre et la Fabrique, du 22 septembre au 12 novembre.

Le Conseil Municipal

Rappels : les conseils municipaux sont des moments importants de la vie de la commune. Ouverts au public, ils rassemblent, autour du Maire et des Adjoints, tous les conseillers afin d'établir des bilans, faire des propositions, délibérer ... La date du prochain conseil est annoncée par voie d'affichage. Chaque compte-rendu, dès lors qu'il est validé, est affiché sur les panneaux d'information de la commune puis ensuite publié sur le site internet (www.cravant-yonne.fr , menu «la Mairie», onglet «compte-rendu des conseils») et est consultable en Mairie pendant les horaires d'ouverture.

Extraits du Conseil Municipal du 27/06/2017

Ordre du jour : Adoption du rapport du service public d'eau potable, Reversement des vacances 2016 du SDIS aux sapeurs pompiers, SDEY : création et gestion de borne de recharge de véhicules électriques, Boulangerie d'Accolay : loyer, Vente Immobilière 16 rue du Pont à Accolay, Salle de classe d'Accolay : avenant en plus value, Travaux de remplacement des branchements en plomb d'Accolay, Subvention comité des fêtes d'Accolay, Avenant à la convention de mise à disposition du personnel du centre de loisirs pour la rentrée 2017, Restauration scolaire, Questions diverses.

BOULANGERIE D'ACCOLAY : LOYER

Après délibération, le Conseil Municipal, ACCEPTE à l'unanimité le maintien du loyer à 350.00 € mensuel sans indexation.

SALLE DE CLASSE D'ACCOLAY : AVENANTS EN PLUS VALUE TRAVAUX ISOLATION

Monsieur le Maire délégué d'Accolay informe le Conseil municipal de travaux complémentaires pour les travaux d'isolation de la salle de classe nécessités par l'absence de prise en compte de l'ossature métallique du plafond chauffant et de la repose des interrupteurs et prises de courant.

Le devis de ces travaux complémentaires s'élève à 1 519.20 € HT (soit 1 823.04 € TTC) par l'entreprise Chevillard, et 483.34 € HT (soit 580.00 € TTC). Ce qui porterait la dépense totale à 25 098.51 HT (30 118.21 € TTC), pour un marché initial de 23 095.97 € HT (soit 27 715.16 € TTC).

Il est rappelé que ce projet bénéficie d'une subvention d'un montant de 5 000 € en réserve parlementaire et de 7 056 € du conseil départemental de l'Yonne.

Après délibération du Conseil Municipal, ACCEPTE à 19 voix pour et 1 abstention l'avenant et MANDATE Madame le Maire pour signer tout document afférent.

TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES BRANCHEMENTS PLOMB PARTICULIERS – ACCOLAY – 2EME TRANCHE

Monsieur Dominique CHARLOT, Maire délégué d'Accolay, présente l'étude faite par l'Agence Technique Départementale pour le remplacement des branchements plomb du réseau de distribution d'eau potable.

Dans le centre bourg, le réseau date des années 1930 comprend encore environ 100 branchements plomb. Ces branchements posent un problème de santé publique - une analyse a révélé une teneur en plomb supérieure à la norme et motivé une demande de l'Agence régionale de Santé d'y remédier. Dans le centre bourg, les fuites détectées et réparées se produisent exclusivement sur le branchement plomb, la conduite en fonte ne présentant pas de défauts. Le diagnostic du service d'alimentation en eau potable - schéma directeur, effectué en 2013-2014 par le bureau d'études IRH, avait préconisé le remplacement des branchements plomb comme une priorité.

Il est soumis à l'approbation du Conseil municipal une tranche de remplacement de 111 branchements, pour un montant de 157 844 € HT de travaux et de 2 156 € HT d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Monsieur le Maire délégué propose le plan de financement :

Dépenses	€ HT	Recettes	€
Travaux	157 844.00	Subvention de l'État - DETR (45 %)	71 029.80
assistance à maître d'ouvrage	2 156.00	Fonds propres	88 970.20
Total des dépenses	160 000.00	Total des recettes	160 000.00

Après délibération, le Conseil Municipal ACCEPTE à l'unanimité le projet de travaux et le plan de financement et AUTORISE Madame le maire à demander une subvention de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2017 et de signer tous documents relatifs à ce projet. Les crédits seront inscrits au budget EAU.

AVENANT A LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL DU CENTRE DE LOISIRS POUR LA RENTREE 2017, D'UNE ASSISTANTE ANIMATRICE A L'ECOLE DE CRAVANT.

Le nombre d'enfants scolarisés à l'école maternelle de Cravant augmentera de façon significative à la rentrée 2017. De ce fait, il est nécessaire d'augmenter dès cette rentrée de 2017, les 14 heures par semaine déjà effectuées par l'animatrice qui seconde actuellement l'ATSEM pour un renforcement de la surveillance des maternelles, et des animations qui sont proposées.

Ce temps additionnel représenterait 12 heures soit pour une année (36 semaines scolaires) : 432 heures à 20.66 euros soit un coût annuel de 8 925.12 euros.

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité, vote l'augmentation de 12 heures par semaine du temps passé à l'école de Cravant par l'animatrice mise à disposition par le Centre de Loisirs.

RESTAURATION SCOLAIRE

Un groupe de travail constitué par Jean-Dominique Franck, Vice-Président de la communauté de communes, en charge de la compétence Petite Enfance, a réuni des représentants d'élus, d'enseignants, de parents d'élèves, du Directeur du Centre des Filous Futés, et a mené une réflexion relative aux repas servis aux écoliers :

- Sur la qualité des repas
- Sur l'opportunité d'une tarification suivant le quotient familial, au lieu d'une tarification unique, comme actuellement pratiquée.

Concernant la qualité des repas, le prestataire Elite Restauration a été associé à la réflexion et a proposé une gamme supérieure de repas comportant une part plus importante de produits Bio, de produits « faits maison », d'achats auprès de producteurs locaux. Des tests ont été faits qui se sont avérés très concluants. La proposition d'Elite Restauration a été approuvée par le groupe de travail et conduit à une augmentation des prix des repas de 0,30€, portant le prix du repas à 3,55 €, qui paraît très raisonnable au regard de l'amélioration de la qualité et compétitif par rapport aux prix pratiqués dans d'autres communes. Sur ces 30 centimes d'augmentation, le groupe de travail a souhaité majoritairement la prise en charge par les communes de 10 centimes.

Après délibération, sur la prise en charge, par la commune, de 10 centimes par repas, le conseil municipal à 15 voix contre et 5 voix pour, REFUSE cette prise en charge.

Extraits du Conseil Municipal du 10/07/2017

Ordre du jour : Adoption du rapport du service public d'eau potable de Cravant 2015, Schéma Directeur d'Eau Potable, Délégation au Maire en matière de marchés publics, accords-cadres et avenants, PADD PLU Cravant, Renouvellement location licence IV Accolay, Vente du logement du 1bis rue des Ecosais à Cravant, Taux Taxe d'Aménagement Deux Rivières, Questions diverses.

ADOPTION DU RAPPORT DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE DE CRAVANT 2015

Madame le Maire présente au Conseil municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité d'eau potable pour l'exercice 2015.

Après délibération, le Conseil Municipal ADOPTE à l'unanimité le rapport.

SCHEMA DIRECTEUR EAU POTABLE

L'arrêté de mise en demeure de Monsieur le Préfet du 22 août 2014, demandait à la commune de Cravant, ainsi qu'à quatre autres communes de prendre des mesures pour améliorer la qualité de l'eau distribuée avant le 30 juin 2017. Suite à cet arrêté, plusieurs démarches ont été entreprises telles que des études BAC, études coordonnées par la commune de Bazarnes.

Suite à la réunion à la préfecture du vendredi 23 juin 2017, Monsieur le Préfet a accepté de surseoir à la mise en demeure à condition qu'un schéma directeur d'alimentation d'eau potable soit élaboré sur un périmètre plus large que les cinq communes mises en demeure, faisant partie de la communauté de communes Chablis, Villages et Terroirs.

Un groupement de commande des études de schéma directeur d'alimentation d'eau potable et de diagnostic des services d'alimentation d'eau potable, (pour les communes n'en ayant pas) a été décidé. Étant donné que la compétence eau potable appartient toujours aux communes, il appartient à ces communes de s'organiser afin de regrouper les communes intéressées par l'élaboration de ce Schéma dans une convention constitutive de groupement, et que l'une d'elles devienne coordinatrice. La coordination de ce groupement de commande a été confiée à la commune de Bazarnes.

Après délibération, le Conseil Municipal, ACCEPTE d'adhérer au groupement de commande des études de schéma directeur, et de diagnostic des services d'alimentation en eau potable, MANDATE madame le maire à signer la convention constitutive du groupement de commande.

PADD – PLU CRAVANT

Madame le Maire rappelle que par délibération en date du 12 février 2010 le conseil municipal a prescrit l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme sur l'ensemble du territoire communal, conformément aux dispositions des articles L.153-1 et suivants, du Code de l'Urbanisme.

Vu le code de l'Urbanisme, et ses articles L.151-1 et suivants

Vu l'article L.153-12 du code de l'urbanisme qui stipule « Un débat a lieu au sein [...] du conseil municipal sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables... ».

Vu le document présenté à l'ensemble du conseil municipal par Mme. le Maire, et notamment le rappel des grandes orientations définies.

Madame le Maire ouvre le débat

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal :

Article 1 : acte qu'un débat a bien eu lieu au sein du conseil municipal conformément aux dispositions de l'article L.153-12 du code de l'Urbanisme

Article 2. Valide les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) et leur traduction au droit des documents opposables du PLU (zonage et règlement).

VENTE LOGEMENT 1 BIS RUE DES ECOSSAIS – CRAVANT

Considérant que suite à la mise en vente dans une agence immobilière du logement 1bis rue des écossais au prix de 99 990 € honoraires d'agence inclus, et force de constater qu'aucune offre n'a été faite à ce jour, l'agence LIVET SIMPSON propose de baisser le prix de vente à 85 000 € soit une baisse de 15 000 €.

Le remboursement anticipé du prêt en cours serait d'environ selon le taux du moment de 81 000 €.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, AUTORISE le maire à vendre l'immeuble 1bis rue des Ecosais au prix de 85 000 €.

TAUX TAXE AMENAGEMENT – DEUX RIVIERES

Dans le cadre de la commune nouvelle, il convient d'harmoniser les taux de la taxe d'aménagement de nos deux communes, sachant qu'ils sont identiques soit 3%.

Madame le maire propose d'ENTERRINER le taux de la taxe d'aménagement à 3% pour la commune de Deux Rivières.

Extraits du Conseil Municipal du 18/09/2017

Ordre du jour : SDEY : création et gestion de borne de recharge de véhicules électriques, Schéma Directeur Eau Potable : convention de groupement de commande, RIFSEEP des adjoints techniques et agents de maîtrise territoriaux, Création d'un poste d'agent technique 20h en CDD, Affouages : modalités, Salle Polyvalente : résultat de l'ouverture des plis, Taxe d'Aménagement : exonérations, Subvention aux amis d'Accolay, Construction barques joutes Accoloises, Don au profit des sinistrés dans Antilles, Questions diverses.

SDEY – CREATION ET GESTION DE BORNE DE RECHARGE DE VEHICULES ELECTRIQUES

Vu le souhait exprimé par la commune de se porter candidate à l'implantation de bornes de recharges sur son territoire ;

Considérant que le SDEY souhaite engager un programme de déploiement d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables (IRVE), et ce à travers un maillage cohérent couvrant l'ensemble du département ;

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à 1 abstention et 20 voix pour :

- **Décide d'implanter une borne normale disposant de recharge pour véhicules et pour deux roues, d'un écran tactile pour affichage d'informations touristiques et communales, et d'un modem wifi, la maintenance est de 400 € par an,**
- **Approuve le transfert de la compétence « infrastructures de charge pour véhicules électriques » au SDEY pour la mise en place d'un service comprenant la création et la gestion de bornes de recharges de véhicules électriques**
- **Accepte sans réserve les conditions techniques, administratives et financières d'exercice de la compétence « infrastructures de charge pour véhicules électriques » telles qu'exposées ci-dessus et stipulées au règlement financier du SDEY**
- **S'engage à accorder pendant 2 années à compter de la pose de la borne, la gratuité du stationnement aux utilisateurs de véhicules électriques ou hybrides rechargeables sur tout emplacement de stationnement sis sur le territoire communal, avec un dispositif de recharge, en surface.**
- **Autorise le Maire à signer tous les actes nécessaires au transfert de la compétence « infrastructures de charge pour véhicules électriques » et à la mise en œuvre du projet.**
- **Autorise le Maire à signer la convention financière entre la commune et le Syndicat pour l'installation et l'exploitation de la borne.**

SCHEMA DIRECTEUR EAU POTABLE – CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDE

Plusieurs collectivités de la Communauté de Communes Chablis, Villages et terroirs ont été mises en demeure par arrêté préfectoral pour distribuer de l'eau potable aux abonnés des différents services d'alimentation en eau potable. La Communauté de Communes Chablis, Villages et Terroirs n'ayant pas encore la compétence Alimentation en eau potable, la Commune de BAZARNES a proposé la constitution d'un groupement de commande pour élaborer un schéma d'alimentation en eau potable pour établir une programmation des actions à entreprendre pour délivrer de l'eau de qualité aux abonnés, limiter les pertes et organiser dans le futur la distribution de l'eau potable aux abonnés. Pour élaborer un schéma d'alimentation en eau potable, plusieurs collectivités ne disposent pas d'un diagnostic du service d'alimentation en eau potable, le bureau d'études qui sera chargé de cette élaboration réalisera dans un premier temps, un diagnostic du service d'alimentation en eau potable de celles-ci. Ce groupement de commande est constitué conformément à l'article 28-III de l'ordonnance du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, la commune de BAZARNES est le coordonnateur du groupement de commande pour l'élaboration d'un schéma d'alimentation en eau potable pour établir une programmation des actions à entreprendre pour délivrer de l'eau de qualité aux abonnés, limiter les pertes et organiser dans le futur la distribution de l'eau potable aux abonnés et établir un diagnostic du service d'alimentation en eau potable pour les collectivités n'en disposant pas.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE :

1- D'accepter la création d'un groupement de commandes réunissant la commune de BAZARNES comme coordonnateur du groupement de commande, la commune de DEUX RIVIERES, afin de lancer une consultation pour la passation d'un marché pour l'élaboration d'un schéma d'alimentation en eau potable pour établir une programmation des travaux à entreprendre pour limiter les pertes et organiser dans le futur la distribution de l'eau potable aux abonnés et la réalisation d'un diagnostic du service eau potable pour les communes n'en disposant pas au 1^{er} septembre 2017.

2- D'accepter que Madame le Maire de BAZARNES soit le coordonnateur de ce groupement et procède à la consultation d'un bureau d'études, procède à la signature du marché pour les collectivités disposant d'un diagnostic du service eau potable, après avoir recueilli l'avis du conseil municipal et soit responsable de l'exécution de son marché ;

3- D'accepter que Madame le Maire de BAZARNES soit le coordonnateur de ce groupement et procède à la consultation d'un bureau d'études ; le marché correspondant à l'établissement d'un diagnostic puis l'élaboration d'un schéma directeur d'alimentation potable sera signé par le Maire de la commune,

4- D'autoriser Madame le Maire à signer ladite convention avec la commune de BAZARNES et les communes de Aigremont, Beines, Chablis, Chemilly-sur-Serein, Deux Rivières, Lichères-près-Aigremont, Lucy-sur-Cure, Poilly-sur-Serein, Sainte Pallaye, Sacy (Vermenton) et le Syndicat des eaux de Vermenton, membres du groupement de commandes ;

5- D'accepter que la commune de BAZARNES, représentée par son Maire en exercice, assure la coordination du groupement de commandes et le rôle de pouvoir adjudicateur ;

6- Imputer les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits au budget principal.

AFFOUAGES - MODALITES

Madame le Maire rappelle que par délibération en date du 16 octobre 2015 le conseil municipal a voté les conditions d'attribution et les tarifs des affouages sur la commune déléguée de Cravant, il convient de préciser les modalités. Les affouages (possibilité donnée par le code forestier au conseil municipal de réserver une partie du bois de la forêt communale pour l'usage domestique des habitants) sont délivrés sur inscription en Mairie. Ils sont attribués par tirage au sort en présence des personnes inscrites, d'un représentant de la commune et éventuellement d'un agent de l'ONF. Les lots sont attribués selon les critères suivants :

- Avoir sa domiciliation dans la commune déléguée de Cravant depuis au moins 1 an,
- Disposer d'un moyen de chauffage au bois,
- Pour les personnes déjà bénéficiaires d'une coupe : après avoir procédé à la coupe, à l'enlèvement et au nettoyage de la coupe selon les règles techniques et délais prévus au règlement,
- Avoir payé les droits correspondant à sa coupe.

Par délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide les critères d'attribution énumérés ci-dessus et renouvelle les tarifs qui sont fixés à :

- **De 1 à 15 stères : 7 € le stère, à partir du 16^{ème} stère : 15 € le stère, pour un maximum de 20 stères.**

SALLE POLYVALENTE (CRAVANT) – RESULTAT OUVERTURE DES PLIS

Madame le Maire informe le conseil municipal du résultat infructueux des offres concernant les travaux de mise aux normes de la salle polyvalente de Cravant. Un nouvel appel d'offre a été mis en ligne le 4 septembre 2017 avec une date de fin de consultation au 29 septembre 2017, de ce fait les travaux sont reportés au début de l'année 2018 et ce jusqu'au 15 avril 2018.

TAUX TAXE D'AMENAGEMENT - EXONERATIONS

Après délibération, le conseil municipal DECIDE avec 2 voix contre et 2 abstentions, d'instituer le taux de 3% sur l'ensemble du territoire communal ; D'exonérer totalement en application de l'article L. 331-9 du code de l'urbanisme :

1° Les locaux à usage industriel et leurs annexes ;

2° Les commerces de détail d'une surface de vente inférieure à 400 mètres carrés

3° Les surfaces des abris de jardin soumises à déclaration préalable.

Des nouvelles de la CCCVT

**MERCI D'EMBELLIR
VOTRE VILLAGE !**



**FERIEZ-VOUS CELA
CHEZ VOUS ?**



**DEPOT SAUVAGE,
QUE RISQUEZ-VOUS ?**

**UNE AMENDE
POUVANT ALLER JUSQU'À 1500 €
&
LA CONFISCATION DU VÉHICULE
UTILISÉ POUR DÉPOSER
LES DÉCHETS**



Commune déléguée de CRAVANT
55 rue d'Orléans - CRAVANT - 89460 DEUX RIVIERES

La gestion des déchets est une compétence intercommunale, qui comprend notamment :

La collecte des déchets ménagers

Elle a lieu sur Cravant le vendredi matin. Pour pouvoir être prises en charge par le service de collecte, les poubelles doivent être sorties, au plus tôt, le jeudi soir à partir de 18 h.

Pour tout problème lié au ramassage des poubelles, contacter le service Environnement de la CCCVT au 03 86 18 91 16.

La gestion des espaces propreté

3 espaces propreté sont situés sur le territoire : 2 à Cravant (rue des Fossés et route de Paris) et 1 à Cheully (à côté du cimetière). Peuvent notamment être déposés dans les containers les emballages (briques alimentaires, bouteilles et flacons en plastique, boîte de conserve, canette de boisson, barquettes aluminium et aérosols, emballages plastiques, toutes barquettes même polystyrène, tous sacs/sachets, tous pots, tubes et boîtes, tous films), les verres (bouteilles, bocaux, pots de yaourt en verre) et les journaux et magazines (journaux, magazines, annuaires, prospectus).

La collecte des déchets dans les déchetteries

Pour pouvoir accéder aux déchetteries, il est obligatoire de posséder une carte d'accès. Il est possible de l'obtenir en présentant une pièce d'identité et un justificatif de domicile. La carte sera ensuite remise au cours d'un prochain passage en déchèterie. Les horaires d'ouverture sont les suivants :

	<i>Vermenton</i>	<i>Mailly-la-Ville</i>
Lundi	Fermée	Fermée
Mardi	14h-17h (18h du 1er avril au 30 septembre)	Fermée
Mercredi	Fermée	9h-12h et 14h-17h (18h du 1er avril au 30 septembre)
Judi	Fermée (ouvert de 9h-12h du 1er avril au 30 septembre)	Fermée
Vendredi	9h-12h et 14h-17h (18h du 1er avril au 30 septembre)	Fermée
Samedi	14h-17h (18h du 1er avril au 30 septembre)	9h-12h

Infos pratiques

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Standard

03 86 42 23 34

Permanence téléphonique

tous les jours de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
(17 h les mardi et vendredi)

Fax : 03 86 42 29 67

Courriel : mairie-deuxrivieres@orange.fr

Site internet : www.cravant-yonne.fr



Horaires d'ouverture au public :

lundi de 14 h à 18 h

mercredi de 9 h à 12 h

et de 14 h à 18 h

jeudi de 14 h à 18 h

Permanence sociale

le mercredi de 14 h à 18 h

par Michèle BARY et George BASSAN

Le Maire et ses adjoints peuvent vous recevoir sur rendez-vous. Merci de vous renseigner en Mairie.

RECENSEMENT MILITAIRE

Qui est concerné ?

Tout jeune Français qui a 16 ans (garçon ou fille)

Comment se faire recenser ?

Si le jeune est mineur, il peut faire la démarche seul ou se faire représenter par l'un de ses parents, si le jeune est majeur, il doit faire la démarche seul.

Se présenter à la Mairie avec :

- pièce d'identité justifiant de la nationalité française,
- livret de famille tenu à jour,
- justificatif de domicile.

Quand se faire recenser ?

Un Français de naissance doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit celui de l'anniversaire. Un jeune devenu Français entre 16 et 25 ans doit se faire recenser dans le mois

suivant l'acquisition de la nationalité française.

Un jeune qui aurait décliné la nationalité française, mais qui ne l'a pas fait, doit se faire recenser dans le mois qui suit ses 19 ans.

Quels sont les effets ?

Suite du recensement, la Mairie délivre une attestation et le jeune est convoqué par l'Administration pour passer sa Journée Défense et Citoyenneté.

Il est, en outre, inscrit d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.



AFFOUAGES 2017-2018

Les personnes désirant bénéficier d'un affouage sont priées de bien vouloir s'inscrire en Mairie jusqu'au lundi 30 octobre 2017 à 18 h, dernier délai.

Un tirage au sort pour l'attribution des coupes sera réalisé en Mairie, en présence des personnes inscrites et de l'agent de l'ONF.

Les lots sont attribués selon les critères suivants :

- Avoir sa domiciliation sur Cravant depuis au moins 1 an,
- Disposer d'un moyen de chauffage au bois,
- Pour les personnes déjà bénéficiaires d'une coupe :
 - ◆ Avoir procédé à la coupe, à l'enlèvement du bois et au nettoyage de la coupe selon les règles techniques et délais prévus au règlement,
 - ◆ Avoir payé les droits correspondants à sa coupe.

Tarifs :

- De 1 à 15 stères : 7 € le stère
- À partir du 16^{ème} stère : 15 € le stère, pour un maximum de 20 stères.

INTERDICTION DE BRULAGE DES DECHETS VERTS

Rappel : un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets ménagers à l'air libre : les déchets dits "verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers.

Ainsi, il est notamment interdit de brûler dans son jardin :

- l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes,
- les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes,
- les résidus de débroussaillage, les épluchures.



Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie ou utilisés pour faire un compost individuel.

N'OUBLIEZ PAS DE DENEIGER LES TROTTOIRS !

Rappel : en cas de chutes de neige, pour la sécurité des piétons, pensez à déneiger vos trottoirs.

Nous vous rappelons que les propriétaires et occupants d'immeubles doivent assurer le déneigement du trottoir devant la façade de leur habitation.

Il en est de même en cas de verglas : les riverains de la voie publique doivent participer à la lutte contre le verglas en salant devant leur propriété, sur une largeur égale à celle du trottoir. La sécurité des passants en dépend, merci pour eux !

CHATS ERRANTS A CRAVANT ET CHEUILLY

Devant l'accroissement de la population de chats errants au hameau et au village, la commune a signé une convention avec l'association 30 millions d'amis et pris un accord avec le vétérinaire de Vermenton pour démarrer une campagne de stérilisation de ces chats.

L'action a démarré doucement cet été à Cheully, mais le plus compliqué est la capture des animaux et aussi la mobilisation de bénévoles pour le faire. Si vous souhaitez nous aider, n'hésitez pas !

Mais surtout, il est important de savoir d'une part qu'il est interdit par la loi de nourrir les animaux errants et d'autre part que c'est en les nourrissant qu'ils se sédentarisent et se multiplient ...



Infos communales

RESULTAT DES DERNIERES ANALYSES D'EAU (13/09/2017)

ELEMENTS ANALYSES	RESULTATS	VALEUR MAXIMALE ADMISSIBLE
Coloration	<5 mg/L Pt	15
Odeur	0	2 à 12
Turbidité	0,13	2
pH	7,57	6,5 et 9
Ammonium	<0,05 mg/L	0,10
Nitrates	35,2	50
Bactéries coliformes /100 ml-MS	<1 n/100mL	0
Entérocoques /100 ml-MS	<1 n/100mL	0
Eschérichia coli /100 ml-MS	<1 n/100mL	0

Conclusion sanitaire : Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

ETAT CIVIL

REGISTRE D'ETAT CIVIL

NAISSANCES

Le 21 juillet Manël BOUCHROU 17 route de Paris

MARIAGE

Le 1er juillet Emilie BERNARD et Baptiste PETITJEAN 7 rue des Guerlains
Le 23 septembre Murielle KO-TSO et Jérémy PEPIN 28 rue du Fbg St Nicolas

DECES

Le 24 juin Jean-Paul BORNIER 16 rue du Fbg St Nicolas
Le 11 juillet Christian ROZE 7 rue du Moulin

Les commerçants

SALON DE COIFFURE

Votre salon de coiffure « L'Coiff »
sera fermé du vendredi 6 octobre à midi
au lundi 16 octobre inclus.

Par ailleurs, se déplaçant en extérieur
le jeudi matin, Lydie vous communique les nouveaux
horaires (adaptables) d'ouverture du salon :

Mardi : 9 h - 12 h et 14 h - 19 h
Mercredi : 9 h - 12 h et 14 h - 19 h
Jeudi : 14 h - 19 h
Vendredi : 9 h - 19 h
Samedi : 9 h - 17 h

O JOUVENCE

La direction du « O Jouvence » prie la population
de Cravant de bien vouloir l'excuser pour la gêne
occasionnée le vendredi 1er septembre lors d'une
soirée privée (nuisances sonores ou autres).
Avec toutes nos excuses.

M. Antonio DA COSTA

AGENCE POSTALE

L'Agence Postale de Cravant sera fermée pour cause de
congrès du jeudi 16 au mardi 21 novembre inclus.

Des nouvelles des écoles

Rentrée scolaire

L'école de Cravant a désormais une nouvelle organisation puisqu'elle ne compte plus qu'une directrice. Chantal, qui était jusqu'alors directrice de la partie maternelle a pris cette fonction globale depuis le départ à la retraite d'Odile, anciennement directrice de la partie élémentaire.

Du fait de cette réorganisation et de quelques aménagements liés à la gestion optimale des classes, les parents étaient conviés à une réunion d'information en ce début d'année scolaire.

Ils furent nombreux à pouvoir écouter les projets généraux de l'école, à rencontrer les nouvelles enseignantes ... et à échanger avec chaque responsable de classe sur des sujets variés comme l'équilibre en nombre d'élèves, la répartition et le mélange de niveaux différents (dont une classe CE2 / grande section), le programme scolaire, et bien d'autres encore. Ce fut très apprécié par les participants.

Présentation de l'équipe d'enseignantes

- Mme MORVAND Chantal, directrice, classe des PS/MS, avec 24 élèves,
- Mme BOSSU Sylvie, classe des MS/GS, avec 25 élèves,
- Mme LEPRINCE-GRANGER Amélie, classe des GS/CE2, avec 21 élèves.
Elle travaille à mi-temps avec Mme LONG Amandine,
- Mme WISEUR Aurore, classe des CP/CE1, avec 18 élèves,
- Mme SILVAN Solange, classe des CM1/CM2, avec 26 élèves.



Horaires

Semaine de 5 jours
avec les horaires suivants :

Lundi et jeudi :
9h - 12h et 13h45 - 16h45

Mardi et vendredi :
9h - 12h et 13h45 - 15h15

Mercredi : 9h - 12h

Les portes sont ouvertes
le matin de 8h50 à 9h
et l'après-midi de 13h35 à 13h45



Calendrier des vacances scolaires

Vacances de la Toussaint 2017 :

fin des cours : vendredi 20 octobre 2017

jour de reprise : lundi 6 novembre 2017

Vacances de Noël 2017 :

fin des cours : vendredi 22 décembre 2017

jour de reprise : lundi 8 janvier 2018

Vacances d'hiver/février 2018 :

fin des cours : vendredi 9 février 2018

jour de reprise : lundi 26 février 2018

Vacances de printemps/Pâques 2018 :

fin des cours : samedi 7 avril 2018

jour de reprise : lundi 23 avril 2018

De jeunes apprentis vendangeurs



Le vendredi 15 septembre, les enfants des petite et moyenne sections de maternelle ont été reçus au Domaine Perrignon pour un atelier découverte de la vigne.

Comme de vrais vendangeurs, équipés d'un seau à leur nom, les enfants ont cueilli le raisin, avant de le déposer dans le tracteur pour qu'il parte au pressoir.

Un superbe goûter leur a ensuite été offert.

Chaque enfant est reparti avec un grappe de muscat.

Les enfants ont été très intéressés et particulièrement attentifs à tout ce qu'ils ont fait durant cette matinée exceptionnelle.

Merci à la maman de Norane et à toute sa famille pour leur accueil si chaleureux.



Des nouvelles des Filous Futés

La Givebox, la boîte qui donne de la générosité

Les plus petits du centre de loisirs ont pour projet, la création d'une " givebox".

Cette " boîte" inventée à Berlin, il y a trois ans (littéralement " boîte à donner") est basée sur l'échange. Le principe est simple : on y dépose ce dont on ne se sert plus, et on y prend ce qui nous intéresse. On peut y mettre tout ce qui peut servir à quelqu'un d'autre du moment qu'il soit en bon état. Idéalement , il est préférable de venir avec les objets dont on ne veut plus avant de se servir, ainsi la givebox, est toujours alimentée.

La notre se trouverait dans la cour du centre, dans une armoire prévue à cet effet que nous décorerions (atelier Home -staging) avec les enfants. Elle serait disponible aux heures d'ouverture du centre de loisirs et réservée à nos adhérents autour d'un thème, fort à propos " L'enfance". Nous pourrions y échanger vêtements, livres, jeux de société, jeux de plein air....

Pour la mise en œuvre de ce joli projet , nous sommes à la recherche d'une armoire , solide mais pas forcément "jolie" que nous vous promettons de décorer avec goût. Nous vous informerons dès sa mise en place et profiterons par ailleurs certainement de son inauguration pour **PARTAGER** ensemble, un agréable moment.

Évènements

Les Journées du Patrimoine – Patrimoine et jeunesse

Cravant et Accolay se sont associés pour un programme riche et varié lors des journées du patrimoine : Accolay a mis l'accent sur les joutes accoloises et proposé une exposition, des démonstrations et des initiations aux jeunes qui le souhaitent. A Cravant, un atelier de cuisine du patrimoine culinaire bourguignon était proposé aux jeunes qui se sont exercés aux gougères, aux rigodons et aux tartelettes à la semoule. Les adultes ont pu déguster leurs créations.



La Recette des rigodons de Jean-François

200 g de brioche
6 œufs
100 g de cerneaux de noix hachés,
50 g de noisettes en poudre,
1 gousse de vanille,
1 pincée de cannelle,
50 cl de lait,
50 g de beurre + pour le moule,
150 g de sucre,
Marmelade de poires

Préchauffez le four à 150°C.
Mettez dans une casserole le lait, le sel et la cannelle. Fendez la gousse de vanille. Raclez avec un couteau les petits grains de la gousse et ajoutez-les dans le lait. Amenez à ébullition, puis retirez du feu, couvrez et laissez infuser.
Dans un saladier, cassez les œufs et battez-les avec le sucre en poudre. Versez le lait par-dessus en fouettant. Ajoutez les noix, les noisettes et la brioche émietlée.
Beurrez largement un moule et versez la préparation. Parsemez de morceaux de beurre. Mettre au four 45 minutes. Vérifiez la cuisson avec la lame d'un couteau. Laissez refroidir et décorez avec la marmelade de poires.



Valérie Legrand a emmené les visiteurs dans une randonnée commentée des lieux du patrimoine de Cravant samedi après-midi et dimanche après-midi où la pluie n'a pas rebuté les visiteurs. D'autres ont préféré faire le circuit seuls, à leur rythme avec les commentaires imprimés pour guide.

L'église étant mobilisée par un mariage samedi, c'est seulement dimanche que Cravant Patrimoine a reçu les visiteurs.

Aviatroglo a fait sa traditionnelle, mais toujours appréciée, balade historique dont le descriptif est détaillé un peu plus loin ...

L'exposition des photos de classe du passé s'est tenue à l'École et avec les promesses de nouvelles photos, nous aurons bientôt 100 ans de photos de classe.

A la chapelle de Cheully, Dominique Baillot, d'Arcy , présentait ses photographies de nature qui ont rencontrées un grand succès. Cette exposition s'inscrivait dans l'opération La ronde des Clochers qui réunit les chapelles du Beugnon, d'Avigny, de Cheully et les églises de Sacy, Brosse et Essert.

Enfin, André Machayéghi, artiste qui réside à Cravant, a fait découvrir ses œuvres à l'Escalier et ouvert les journées du patrimoine par un vernissage dès le vendredi soir.



Concerts

Plusieurs ont été donnés ces dernières semaines dans les églises de Cravant et d'Accolay mais aussi à la bibliothèque de Cravant.

L'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Cravant était pleine jeudi 10 août au soir, pour accueillir l'ensemble vocal IRINI lors du concert organisé en partenariat avec la Cité de la Voix de Vézelay.



Les voix envoûtantes de ces trois jeunes femmes ont ravi le public venu découvrir la diversité musicale de chants anciens, grecs, libanais, syriaques, chypriotes, qui célèbrent le culte de la Vierge dans les pays méditerranéens. Un magnifique Ave Maria syriaque a terminé cette soirée en beauté.

Le second concert s'est tenu à l'Eglise d'Accolay. Ce sont 45 instrumentistes de l'Ensemble À Contretemps, de l'Harmonie d'Auxerre, qui s'y sont produits en interprétant des pièces de musiques du monde.

Enfin, à la bibliothèque, le Foyer Socio-Educatif de Cravant a reçu le duo Emna Saadi et Didier Bidal pour un apéro-concert vendredi 29 septembre à 19 h. Plus de soixante personnes étaient présentes pour un voyage jazzy au cœur des rythmes du guitariste Didier Bidal et en suivant l'envoûtante voix d'Emna Saadi, qui revisitait des standards du jazz dans des ambiances et des langues différentes, français, anglais, portugais, arabe... My heart belongs to Daddy, Besame Mucho, Les feuilles mortes...

Pendant plus d'une heure, les spectateurs ont été conquis par le charme et le talent des deux musiciens complices et talentueux. Ensuite le FSE a offert l'apéritif dans la cour de la bibliothèque, le temps s'y prêtant agréablement. Les spectateurs ont discuté autour

d'un verre dans une ambiance décontractée et ont pu échanger avec les musiciens. Cet apéro-concert a pu être organisé grâce au soutien de la Bibliothèque Départementale de l'Yonne et s'est aussi bien déroulé grâce à la présence indispensable des bénévoles de l'association. Le dernier apéro-concert datait de 2013 et à chaque nouvelle édition, c'est toujours un succès et une découverte des richesses musicales de notre territoire.

Emna Saadi sera en concert au Silex vendredi 6 octobre à 18h30 pour un concert gratuit et le samedi 7 octobre à l'Escalier, ce qui n'a pas échappé aux nombreux spectateurs conquis par la jeune chanteuse icaunaise.



Les Associations

CRAVANT PATRIMOINE

Balade causerie

Dimanche 27 août, une balade causerie en lisière des bois de Chevilly a réuni 24 participants intéressés par le patrimoine vert de la commune et par la diversité des milieux naturels.

Phyto - « sensibles », Pierre Grenand, Julien Roger et Mickael Gervais ont insisté sur l'urgence de remplacer les fertilisants chimiques par des molécules organiques, par l'enfouissement de végétaux constituant un engrais vert, une opération est en cours sur une parcelle de 300ha. Parallèlement, l'identification d'une population fleurie diversifiée a répondu à l'attente des plus curieux. Par opposition des parcelles conduites en culture intensives, accompagnées par une fertilisation chimique révèlent un appauvrissement, une disparition des plantes d'installation spontanée.

Au retour, la balade s'est arrêtée au Lavoir du Bas, restauré en 2011 et à celui du Haut équipé d'une fontaine sculptée et d'un dallage réalisé par Julien Roger.

Cravant Patrimoine propose 3 randonnées saisonnières, une 4^{ème}, hivernale, est jugée trop aléatoire.



Accompagnement Pierre GRENAND
et Mickael Gervais



Nous plantons des moringas pour vaincre la malnutrition

Nous vivons dans un monde parfois merveilleux ! En effet c'est grâce à la "toile" numérique que nous avons rencontré l'Arbre de Vie des Enfants. Il y avait sans elle, pratiquement aucune chance que nous découvriions de Cravant une association créée en 2016, au Bénin pour accueillir des enfants abandonnés.

Ce sont 40 enfants que Félicien Agoh décide de réunir sous le même toit. Toit qu'un ami lui prête en attendant de trouver une solution. Un terrain lui est offert ! C'est un bon début pour Félicien. Il lui reste donc à construire tous les bâtiments de vie, l'école, chercher de l'eau, produire de l'énergie, planter des arbres, créer un potager pour produire la nourriture des enfants, clôturer pour se protéger des brouteurs errants, équiper chaque bâtiment (dortoirs, cuisine, cantine, classes, infirmerie, jeux, bureau administratif...).

La mission initiale de notre association est de planter des moringas pour vaincre la malnutrition. C'est un des besoins d'Arbre de Vie des Enfants que nous allons intégrer à la réalisation du jardin et à la recherche d'autonomie. Notre seconde mission dans le projet global, sera de chercher les meilleures solutions en nouant des partenariats avec des structures locales et ou internationales. Nous avons recensé un certain nombre d'acteurs potentiels.

A nous de les convaincre et de trouver les ressources financières.

Dans ce groupe d'enfants, il y a Grégoire 10 ans, orphelin et handicapé depuis l'âge de 2 ans. Ses pieds ne fonctionnent plus. Il n'a pas été pris en charge. C'est une notion qui n'existe pas au delà de l'entraide familiale. Il est seul. Il n'a pas été à l'école. Il n'a pas de fauteuil roulant. Il y en a très peu au Bénin.



Grégoire

Nous pensons lui en apporter un, pliant, léger qui devra rentrer dans nos bagages accompagnés. Nous partons à sa recherche. Si vous avez une piste, merci de nous la transmettre. Si vous avez envie de nous aider, nous vous accueillons avec gratitude, quelle que soit votre contribution, du plus modeste don à un partage de mission terrain.

L'association Arbre de Vie est reconnue d'intérêt général, ce qui ouvre droit à une déduction fiscale de 66% du montant de votre contribution. Vous pouvez également adhérer à l'association et participer à son administration.

Pour toute information complémentaire : Arbre de Vie - 32 rue Bleue – 89460 Deux Rivières
06 60 28 32 25 – 03 86 42 29 97 Mail : jfranck00@gmail.com

LES AMIS DE CHEULLY



Le dimanche 13 août, à Cheully, les « Apache » ont convié tous les enfants du hameau à venir redécouvrir les jeux de plein air d'autrefois.

Sur le terrain de sport « à la Fontaine », petits et grands ont participé activement à : course en sac, fléchettes, chamboule-tout, quilles, mikado géant, pêche aux canards, jeux de ballon, ...

Bien sûr, tout ce petit monde a été récompensé par divers lots et par le goûter qui s'en est suivi, offerts par les « Apaches ».

Ce fut un après-midi apprécié des enfants et des parents grâce aux bénévoles, sous la houlette de la dynamique Nicole.



CRAVANT SOLIDARITE



Voilà la rentrée et l'occasion de vous reparler de notre association. J'espère que vous êtes en pleine forme et prêts à nous soutenir.

Les « chantiers jeunes » mis en place par la municipalité avec le soutien de notre association se sont bien déroulés. Ce sont 19 jeunes qui se sont relayés pendant les 3 premières semaines de juillet pour nettoyer et curer le ru d'Arbaut de la rue de l'Emoulerie au Donjon. Ils ont bien travaillé, encadrés par Sabine Pepe et comme tout travail mérite « récompense », ces jeunes et leur famille ont été reçus en mairie par Madame le Maire le 9 septembre pour recevoir le fruit de leur travail.



L'aide aux devoirs pour les enfants de l'école élémentaire reprendra le **lundi 25 septembre**. Comme précédemment elle aura lieu à la bibliothèque chaque lundi de 17 h à 18 h et est assurée par 5 bénévoles du village.

Nos bénévoles sont également à la disposition des **personnes qui ont des difficultés avec la langue française**. Nos ateliers s'adaptent à la situation de chacun :

- **Atelier d'alphabétisation** s'adressant aux personnes étrangères
- ou **Atelier de réapprentissage** des savoirs de base concernant les personnes dont la langue maternelle est le français, mais qui ont désappris les connaissances essentielles.
- On n'oublie pas nos seniors. Le **prochain goûter** est prévu le **jeudi 28 septembre**, il sera précédé par un loto : nous vous attendons nombreux, c'est un réel plaisir de vous retrouver.



Après une interruption au mois d'août le **vestiaire** attend à nouveau les visiteurs à la Salle Polyvalente le **1^{er} lundi** de chaque mois de 14 h à 17 h et le **3^{ème} jeudi** du mois de 17 h à 19 h :

OCTOBRE

Lundi 2 de 14 h à 17 h
Jeudi 19 de 17 h à 19 h

NOVEMBRE

Lundi 6 de 14 h à 17 h
Jeudi 16 de 17 h à 19 h

DECEMBRE

Lundi 4 de 14 h à 17 h
Jeudi 21 de 17 à 19 h

Il est à la disposition de tous. Pour la modique somme de 2 € vous pouvez emporter 15 articles... alors n'hésitez pas à nous rendre visite : notre stock est important, vous trouverez sûrement quelque chose qui vous plaira.

La **Bourse aux vêtements** automne-hiver, jouets, linge de maison, puériculture est programmée le **samedi 4 et le dimanche 5 novembre de 14 h à 18 h**. Le dépôt des vêtements se fera le **jeudi 2 et le vendredi 3 novembre** de 14 h à 19 h selon les modalités habituelles : seuls les vêtements de saison en bon état, propres et repassés seront acceptés et les jouets en parfait état de marche. Nous ne prenons pas les costumes d'hommes.

Une seule liste de 25 vêtements par famille peut être déposée mais il est possible de déposer une autre liste de 25 articles pour une autre personne. Les articles seront majorés à la vente de 20 %. Cet argent nous sert bien sûr à financer d'autres actions de solidarité.

Voilà notre équipe (sans oublier Renée Laterrère qui était absente au moment de la photo) en attendant que d'autres bénévoles qui seront les bienvenus viennent nous rejoindre. A bientôt !

Marie THEUREL



FENETRE SUR TERRE

Le vendredi 22 septembre, l'association « Fenêtre sur Terre » a eu le plaisir d'accueillir les personnes intéressées par le renforcement des liens intergénérationnels en milieu rural .

La projection de deux portraits d'agriculteurs et agricultrices à la retraite associant des jeunes intéressés par ce vécu a été suivi par de nombreux échanges avec le public. « Fenêtre sur terre » a apporté son soutien à une dynamique relationnelle et solidaire du territoire et à l'enrichissement de ce patrimoine oral.

AVIATROGLO

Journées Européennes du Patrimoine

Malgré une météo plus qu'incertaine, notre marche découverte semi-nocturne du 16 septembre a, par chance, échappé à la pluie...

Vingt-cinq personnes étaient présentes au départ de la randonnée à la halte nautique de Cravant. Après que chaque visiteur ait reçu son « laissez-passer », remis par Jean-Michel en tenue d'époque, la visite commença, accompagné par Didier.



En chemin, un motard de l'armée, chargé de reconnaître l'itinéraire d'accès aux carrières de Palotte afin d'y acheminer un convoi de munitions, s'est arrêté pour demander sa route aux marcheurs. Celui-ci a connu un vif succès auprès du public et particulièrement des enfants qui ont su guider, sans problème, Yves, notre motard égaré. Arrivé au pied de la centrale de montage, les visiteurs furent impressionnés par la dimension de l'édifice. La traversée du sous sol, guidée par un chemin de lampes tempêtes, se fit sans embuches. Après avoir écouté plusieurs messages radiophoniques d'époque dont l'Appel du 18 juin diffusés par une vieille TSF, tout le monde se regroupa dans le hangar ULM, où un pot de l'amitié avait été préparé par Aviatroglo.



A la fin du pique-nique, Jacky, notre spécialiste aéronautique se lança dans une présentation historique de l'aviation Française de juin 40 à la libération, avec une description des bombardiers, avions de chasse et techniques de combat. Une mini conférence improvisée qui a été très applaudie. A l'issue, tout le monde a été convié à assister à une projection de diapositives « en plein air ». En effet, nouveauté de cette année, des photos d'époque furent projetées sur un mur du sous-sol de la centrale de montage. Cette projection commentée par Didier a permis au public de voir l'activité de l'usine souterraine de Palotte.

La marche se termina par une visite de la cantine, et un retour vers Cravant par les bords du canal... à la lumière de lampes tempêtes. Il était déjà 23h00 !

Malgré l'heure tardive, les visiteurs, enchantés de leur soirée, nous exprimèrent leurs félicitations et encouragements pour continuer ce type d'animation.

Tout ceci a été possible grâce à l'accueil du Club ULM, avec notamment nos fidèles amis Olivier et Jeannot, qui nous ont aidés du début à la fin. Un grand merci à la commune de Cravant pour le prêt du groupe électrogène et aux « Filous futés » pour les tables et bancs, sans oublier Fabien qui assura le transport de ces matériels avec le camion de la commune. Enfin, merci à Yann de l'Office de tourisme de Chablis Cure et Yonne pour son soutien actif dans cette animation.

Rendez-vous aux prochaines journées du patrimoine !

Projet Fw190-AACr - Campagne de financement participatif (Suite)

Le projet Fw190/AACr, dont l'objectif est de présenter au public, au printemps 2019, une reconstitution d'un fuselage d'avion dans sa version française AACr (Atelier Aéronautique de Cravant), a débuté fin juin par une campagne de financement participatif sur la plateforme Dartagans.fr afin d'acquérir la structure existante puis de poursuivre les travaux.

La campagne, prévue initialement pour une durée de 45 jours, a été prolongée d'un mois et s'est terminée début septembre avec 59 contributeurs et des commentaires particulièrement encourageants. Si l'objectif fixé des 7 000 € n'a pas été atteint, l'association aura tout de même collecté plus de 4 000 €. Cette somme, associée aux subventions de la commune et du département, permettra de lancer le chantier assez rapidement. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé régulièrement de l'avancement des travaux.

Un grand merci à l'ensemble de nos contributeurs sans lesquels nous n'aurions pu atteindre cette belle somme !

ACCUEIL DES DEUX RIVIERES

OUI NOUS ALLONS LE FAIRE

Vu que les travaux de la Salle Polyvalente sont retardés, nous pourrons avoir le local et faire notre

Traditionnel Repas Fruits de Mer

Ce sera le 22 octobre.

Nous ne manquerons pas de vous le redire.

Venez nombreux.

L'équipe ADDR ex SI



DU COTE DU FSE ...

Le FSE a 40 ans !!!

Depuis 40 ans, le Foyer propose des activités à tous pour contribuer à animer notre commune dans un esprit de partage et de convivialité. Joyeux anniversaire !

SPORTS ET LOISIRS

Tennis de table



L'équipe est au top niveau cette année ! Les amateurs, les débutants, les pros ou les hésitants sont les bienvenus pour venir grossir les rangs. Le tennis de table est ouvert à tous, dans une ambiance sympathique évidemment...

Pour les **enfants**, rendez-vous avec William à la salle polyvalente les **mardis de 17h30 à 18h30** (en période scolaire). Pour les **adultes**, rendez-vous à l'entraînement les **mardis de 20h30 à 22h30** à la salle polyvalente et pour la compétition, les **vendredis de 20h30 à 22h30**.

Venez essayer!

Boxe



La boxe, c'est aussi pour tout le monde, dès 8 ans, sous la houlette d'un spécialiste. Vous êtes septique ? Peur que ce soit violent ? Ou uniquement pour les garçons ? Quelles que soient vos idées sur ce sport, n'hésitez pas à venir essayer et poser vos questions. Rendez-vous à la salle du Gué d'Arbaut, tous les **jeudis** : de **18h à 18h45** pour les 8/12 ans et de **18h45 à 20h** pour les ados et les adultes.

Gym



Grand succès pour la **gym dynamique** du lundi soir et du jeudi matin. Les deux séances sont accessibles à tous et à toutes, quelle que soit votre condition physique ou votre envie. La séance du lundi de 17h à 18h est découpée en plusieurs ateliers tandis que la séance du jeudi de 11h à 12h est collective. A la salle du Gué d'Arbaut. Le jeudi soir la séance cardio-fitness propose aux participants différentes spécialités : fitness, stretching, aerodance, gym tonique, renforcement musculaire etc.

Randonnée pédestre groupée



Valérie repart du bon pied cette année avec des randonnées pédestres groupées sur un parcours d'environ 12 km afin que chacun trouve son rythme. Le rendez-vous est toujours fixé au dimanche matin à 9h, une fois par mois afin de découvrir les merveilles de nos paysages.

Rendez-vous **dimanche 15 octobre** pour la première de la saison. En septembre, elles se sont déroulées dans les ruelles de Cravant lors des journées du patrimoine.

Informatique



Cette année les cours d'informatique reprennent à la bibliothèque. Ils se dérouleront désormais sous forme de **modules de deux ou trois séances**, avec un thème différent pour chaque séance. **1^{er} module ou module de base "Premières manipulation"**: prise en main de l'ordinateur. *Jeudi 28 septembre*: Allumer/ Eteindre. Manipuler la souris et le clavier. Le bureau Windows. Le menu Démarrer. Ouvrir un document Word. *Jeudi 6 octobre* : Organiser ses dossiers. Utiliser une clé USB. *Jeudi 12 octobre* : Télécharger et installer un logiciel. **Module 3 « Traitement de texte »** : **Savoir mettre en forme un texte sous Word et Libre Office**. *Jeudi 9 novembre* : Rédiger et mettre en forme un courrier avec Word. *Jeudi 16 novembre* : Mettre en page un CV. *Jeudi 23 novembre* : Utiliser le logiciel Libre Office... **Module 4 : Module créatif « Réaliser des documents avec Publisher »**, Carte de vœux, menu de fête... Pour consulter le planning des cours, c'est sur le site du FSE, bibcravant89.wordpress.com (sous réserve de modifications dans l'année). **Tarif**: Adhésion au FSE + 15€ par module ou Adhésion au FSE + adhésion annuelle de 60€. Pensez à bien vous inscrire avant les cours pour réserver votre place. Merci !

Le Club d'Échecs



Le Club d'Échecs Cravant Avallon a repris ses activités dès le 23 septembre, les samedis de 10h à 12h pour tous, jeunes et adultes, hors période scolaire. La séance commence par un petit moment théorique, afin de comprendre les ficelles du jeu puis chacun commence à jouer. L'ambiance est détendue et beaucoup de jeunes sont inscrits au Club cette année encore.

Au niveau de la compétition, une équipe jeune va certainement se mettre en place cette année et venir suivre la voie ouverte par l'équipe adulte.

Baby-Gym, Multisports et piscine



Les activités sportives reprennent avec William, éducateur sportif et animateur aux Filous Futés. Les horaires restent les mêmes que l'an dernier. Le *mercredi* pour la **baby-gym** (11h/11h45 : 2 et 3 ans ; 16h/16h45 : 4 et 5 ans) et **l'école multisports** (14h/14h45 : GS-CP-CE1 et 15/15h45 : CE2 et plus). Rendez-vous à la salle polyvalente. La **piscine** reprendra comme chaque année le jeudi précédant les vacances de la Toussaint à la piscine d'Avallon et c'est toujours un gros succès pour les enfants qui souhaitent apprendre à nager ou se perfectionner.

INFOS THEATRE **LES POINTS DE** **SUSPENSION** **ADULTES**



Lors de l'assemblée générale du F.S.E, Sandrine, responsable de la section théâtre, a précisé qu'elle repartait avec les enfants et les ados pour la saison 2017-2018, mais cesse avec les adultes. Je fais partie de ce groupe théâtral depuis plusieurs années et mon souci premier est de continuer à jouer. Les responsables de cette assemblée ont accepté ma proposition de prendre le relais de **Sandrine** avec les adultes. La première réunion « Théâtre adultes » aura lieu le **Mercredi 18 Octobre 2017 à 19h à la salle du Gué d'Arbaut.**

Nous déciderons ensemble des textes à jouer, ainsi que des rôles correspondant à nos choix, et ce forcément en fonction du nombre de personnes intéressées. Quelques saynètes et pièces vous seront suggérées cependant si vous avez des pièces à proposer, elles seront les bienvenues.

Pour plus de renseignements me contacter : Madame Yanik Nodet, 11, Grande Rue 89460 SAINTE PALLAYE **06.74.70.58.85** et yanik.nodet@orange.fr
Amicalement, Yanik

Ludothèque



La ludothèque ouvre ses portes tous les **mercredis de 17h à 18h** cette année. De nouveaux jeux sont venus enrichir le stock dont des grands jeux. Ces derniers peuvent être empruntés par les particuliers pour les fêtes ou anniversaires (sous réservation). Les soirées et après-midi jeux reprennent également du service dès le *samedi 7 octobre* au bar- brasserie O'Jouvence. Il est possible de dîner sur place en réservant auparavant sa place. A retenir : Après-midi jeux le samedi 4 novembre et soirée jeux le 2 décembre.

Loisirs créatifs **enfants**



Au vu du succès remporté par cette activité l'an dernier deux séances sont proposées depuis la rentrée. Solenne continue de trouver de nouvelles idées pour animer ces ateliers et elle a désormais un groupe de **CE2/6^e** le **lundi entre 17h30 et 18h30** et un groupe de **CP/CE1** le **mardi** aux mêmes heures, ce qui permet de proposer des activités plus adaptées à l'âge de chacun et chacune. Techniques de dessin, collages, et autres initiations artistiques se relayent tout au long de l'année pour le plaisir de tous !

Bibliothèque



Suite à la création de la commune de Deux Rivières, la bibliothèque de Cravant et la bibliothèque d'Accolay sont devenues une seule et même entité au regard de la Bibliothèque Départementale de l'Yonne, principal partenaire pour nos deux communes. Pour mener à bien cette fusion, nous devons trouver un logiciel qui nous permette de travailler en réseau et c'est pourquoi nous avons choisi le logiciel **Biblix**, utilisé dans une majeure partie des bibliothèques du département et nationalement. Le logiciel va être mis en place dans le mois qui vient, ce qui occasionnera certainement quelques ajustements. En tant qu'utilisateurs, vous aurez accès à notre catalogue sur Internet et de nouvelles possibilités s'offriront à nos usagers. Nous vous tiendrons au courant en temps et en heure.

De nouvelles étagères de chez Mobil Wood ont été installées pour pallier au manque de place grandissant, ce qui nous permet de toujours mieux répondre aux demandes des lecteurs.

Un moment « **Contes et histoires** » se remet en place cette année, avec Violaine, pour accueillir les enfants autour de la lecture et des mots, tous les premiers samedis du mois, entre 11h et 12h. Tous les enfants sont les bienvenus pour ce moment d'histoires et de magie !

Nos ateliers dédiés aux enfants reprennent cette année avec un **atelier astronomie** proposé par Stéphane Montchaud le *mercredi 15 novembre*. Le sujet sera autour des couleurs et de la Constellation du Caméléon, de quoi ravir nos chers bambins curieux. Pour les bricoleurs et artistes, Solenne viendra nous animer un **atelier créatif** le *mercredi 6 décembre*, dont le thème reste à définir. Ces ateliers sont ouverts à tous les enfants, dès le CE1, dans la limite des places disponibles. Il est nécessaire de bien penser à s'inscrire avant afin que nous puissions avoir le matériel adéquat et que chacun reparte avec ses créations.



Une **chasse au trésor numérique** sera organisée cette année grâce à l'implication de deux jeunes collégiens, Luc et Philémon. Ils prévoient d'organiser un jeu découverte de la bibliothèque pour deux équipes de 3 ou 4 joueurs. Le but sera de déchiffrer des énigmes et des codes informatiques de manière ludique. Une belle idée en perspective.

Pour être au courant de nos activités, pour vous renseigner ou pour rester curieux, n'hésitez pas à nous suivre sur la page Facebook du FSE Cravant !

LES NOUVEAUTES DE LA BIBLIOTHEQUE : ADULTES



Frappe toi le cœur d'Amélie Nothomb

« Frappe-toi le cœur, c'est là qu'est le génie. » Alfred de Musset . Une Belle surprise que ce roman court et cruel qui se lit d'une traite. On se laisse facilement porter par l'intrigue et le suspense de cette histoire habilement servie par l'écriture sobre et dépouillée de l'auteure. Un grand Amélie Nothomb !



Une histoire des abeilles de Maja Lunde

Un triptyque écologiste qui raconte l'amour filial à travers le destin des abeilles. Roman choral, mêlant réel et fiction, entre la disparition des abeilles et l'histoire familiale. Les origines d'un désastre épouvantable pour l'humanité et ses conséquences humaines. Passé, présent, futur où l'auteure tente d'éveiller nos consciences. Un premier roman enthousiasmant !



La salle de bal d'Hanna Hope

Hiver 1911. Elle est internée à l'asile de Sharston, dans le Yorkshire. Si elle espère d'abord être rapidement libérée, elle finit par s'habituer à la routine de l'institution. Hommes et femmes travaillent et vivent chacun de leur côté, ils sont néanmoins réunis chaque vendredi dans une salle de bal. La jeune femme fait connaissance avec John, un Irlandais mélancolique dont elle s'éprend.

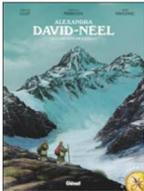
Mais aussi "Par le vent pleuré" de Ron Rash, "Summer" de Monica Sabolo, "La Daronne" de Hannelore Cayre, "La beauté des jours" de Claudie Gallay ou "Vernon Subutex" de Virginie Despentes...

LES NOUVEAUTES DE LA BIBLIOTHEQUE : BD



Giant de Mikael et Tripp

New York, 1932. Malgré la grande dépression qui frappe durement l'Amérique, les buildings s'élèvent toujours plus haut dans le ciel de Manhattan et les chantiers prolifèrent. C'est là que travaille Giant, un homme taciturne à la carrure imposante. Ses collègues le chargent d'avertir la famille d'un compatriote irlandais du décès accidentel de celui-ci. Mais, dissimulant la triste vérité, le mystérieux colosse envoie une belle somme d'argent à Mary Ann, la jeune veuve, ainsi qu'une lettre dactylographiée qui pourrait être de son mari...

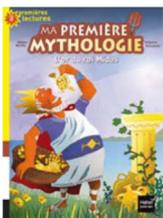


Alexandra David Neel de Perrissin et Pavlovic

Dans les pas d'Alexandra David Neel, laissez-vous porter par ce magnifique documentaire et accompagnez sur le chemin de Lhassa, la première femme occidentale à pénétrer la cité interdite. La collection Explora de Glénat nous propose de partir à l'aventure sur les traces des explorateurs qui ont découvert le monde, en prenant d'énormes risques, pour ouvrir nos yeux et nos esprits à sa diversité et sa richesse culturelle...

Mais aussi *L'aviateur*, volume 2, de Kraehn et Arnoux, *Michel Ange 1 & 2* de Adam et Rochebrune,...

LES NOUVEAUTES DE LA BIBLIOTHEQUE : JEUNESSE



Ma première mythologie, l'or du roi Midas de Grégoire Vallancien et Hélène Kerillis

Le roi Midas est tellement heureux ! Le dieu Dionysos vient de réaliser son rêve. Désormais, tout ce qu'il touche se transforme en or ! Combien de temps peut durer le bonheur de Midas ?



Le club de la pluie contre Satin Noir de Malika Ferdjoukh

Le festival du livre de Saint-Malo. Au Grand Pavois, l'hôtel de luxe qui accueille les illustres invités, une ombre mystérieuse est aperçue, rôdant, et se faufilant dans les couloirs. Un audacieux rat d'hôtel dérobe le fameux portrait de Surcouf par le célèbre peintre Van Peef. Puis c'est la bague porte-bonheur de Manuel Houvrebec. Puis le livre fétiche d'Adélie Péthon-Peton, signé par le grand Flaubert lui-même ! À chacun de ses larcins, le voleur laisse derrière lui sa carte signée : Satin-Noir. Génial.



Wonderpark de Fabrice Colin et Antoine Brivet

À l'école, Jenn et son frère, Mervin, ont fait la connaissance d'une fille au nom étrange : Orage. Son père est le concepteur de WonderPark, un parc d'attractions mystérieux et désaffecté. Quand leur nouvelle amie leur propose de visiter l'endroit, Jenn et Mervin sont ravis. Mais à peine sont-ils entrés dans le parc que Zoey, leur petite sœur, disparaît. Les enfants découvrent alors que WonderPark est le portail de mondes magiques et pourtant bien réels. Sans hésiter, Jenn, Mervin et Orage s'engouffrent dans Libertad, le monde des pirates, où la trahison est un art et le courage une nécessité.



La fourmi rouge d'Emilie Chazerand

Vania Strudel, 15 ans, n'est pas gâtée par la vie : un père taxidermiste, une mère décédée, une paupière tombante, son meilleur ami qui sort avec sa pire ennemie...Petite fourmi noire parmi les autres, jusqu'au jour où elle reçoit un mail qui va tout changer...Coup de coeur pour ce récit original, drôle et touchant.



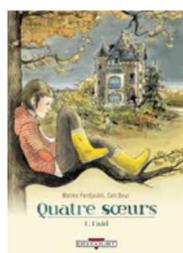
Les p'tites poules sur l'île de Toutegratos de Christian Jolibois et Christian Heinrich

Classe de mer pour les petites poules ! Carmélito, Carmen, Béline et leurs amis ont débarqué sur une île merveilleuse. Dans ce pays béni des dieux, friandises et douceurs vous tombent généreusement dans le bec. Sans parler des collines de pop-corn et des rivières de menthe à l'eau glacée. Et ici, tout est gratuit ! Un vrai paradis. Mmouais. Peut-être trop beau ?



Verte de Marie Desplechin et Magali Le Huche

Enfin ! On avait aimé le roman, on adore la BD ! A travers ce dessin aussi subtil que doux, nous rencontrons Verte, sorcière de son état...Et bien décidée à ne suivre que sa propre voie! Pas évident, pourtant, quand notre entourage est persuadé de connaître le meilleur chemin à emprunter...Drôle et émouvant, à ne pas manquer!



Quatre sœurs de Malika Ferdjoukh et Cati Baur

Lire "Quatre Sœurs", c'est retrouver le parfum de l'enfance et l'odeur des vacances. Ça sent la brioche qui sort du four, on entend le feu qui crépite dans la cheminée, le vent qui souffle dehors quand on est au chaud sous la couette, le bruit des chamailleries et le murmure des petits secrets. Un régal!

A L'ESCALIER

Atelier modelage

Yves Varanguin a accepté d'animer 4 séances d'initiation au modelage au travail de l'argile à cuire, à la réalisation de bustes et de moules à cuisson. Le financement de l'encadrement, des fournitures est assuré par les participants et la contribution de l'artiste qui souhaitait prendre part à l'animation culturelle locale.

Atelier photo

Michel Worobel a assuré la mise à niveau de quelques participants et la précision des réglages des appareils pour d'autres. Il continue à répondre au coup par coup aux personnes intéressées. A l'occasion du salon des Artistes organisé en avril par l'association Cravant en Fête son talent s'est confirmé et celui des participants révélé.

Atelier cuisine

Le duo de choc de **Jean-François et Cédric** est de retour cette année avec des nouvelles recettes qui nous mettent l'eau à la bouche. Après une mise en jambe dédiée aux spécialités locales pour les Journées du Patrimoine pour un atelier parent-enfant, c'est une séance de frissons sucrés qui sera proposée avec un

atelier **spécial halloween** avec Cédric le 14 octobre. Le 24 novembre, Jean-François proposera un atelier **spécial Guyane**, dépaysement garanti. Et le 16 décembre, pour Noël, ce sera atelier **bûches salées et sucrées** ... A vos agendas !

Cet été une *soirée Tapas* a réuni 11 participants. Au menu, divers canapés sucrés salés et une sangria blanche de Marc Ragaine ont été confiés à deux bénévoles. Une très bonne ambiance a récompensé leurs efforts.



Ateliers mémoire

L'association **France Alzheimer** revient à Cravant pour trois cafés mémoires. Trois dates dont à retenir en octobre et novembre.

Mercredi 18 octobre autour des signes précurseurs, mercredi 25 octobre autour des pathologies et le 8 novembre sur les aides.

Rendez-vous entre 14h30 et 17h à l'ESCALIER.



Ateliers aromathérapie

Valérie Lowenbruck revient cette année pour de nouveaux ateliers autour des huiles essentielles. Elle a débuté le 2 septembre avec un atelier sur la gestion des émotions et du stress par les huiles essentielles.

Une dizaine de participantes étaient présentes pour découvrir les bienfaits des huiles et ont appréciés les précieux conseils fournis par Valérie. D'autres ateliers sont programmés : le **samedi 28 octobre** pour les huiles essentielles et les enfants, le **11 novembre**, confectionner sa trousse de soins d'hiver et le **2 décembre**, coffret cadeau.



Ateliers Créatifs Adultes

Le premier mardi de chaque mois aura lieu un rendez-vous ateliers créatifs à l'ESCALIER, de 9h15 à 11h15. Il fonctionne autour d'un thème spécifique par séance et est basé sur un échange de savoir entre les participants. L'inscription reste obligatoire pour commander le matériel adéquat. Le premier rendez-vous était le **mardi 3 octobre** pour la réalisation d'un collier "wax et coquillages". Une séance détendue et joyeuse pour les neufs participantes qui ont créés leur propre collier selon les tissus proposés. Bonne humeur et créativité sont les maîtres mots de ces rendez-vous ! Prochain atelier, exceptionnellement à la bibliothèque, pour un atelier création en papier, *mardi 7 novembre* à 9h15.

Zoom sur ...

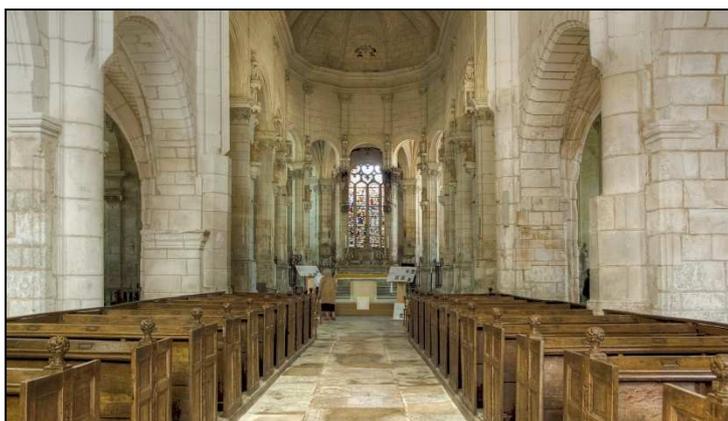
la première saison d'ouverture de l'Église St Pierre St Paul de Cravant (du 8 juillet au 17 septembre 2017)

Grâce à une petite équipe de 8 bénévoles, Cravant Patrimoine a ouvert l'église, tous les jours de 15h à 17h ainsi que les samedis et dimanches matin. Un planning distribué, tous les samedis aux différents commerçants de Cravant a permis, à ceux-ci, de répondre aux éventuels touristes. L'information a été régulièrement transmise par mail, à la mairie, la bibliothèque, le Rû du pré, les Remparts et la Halte nautique.

Ce qui n'était pour nous, au départ, qu'un essai s'est révélé très vite une expérience réussie puisqu'à la date du 17 septembre (fin de l'ouverture) nous avons accueilli plus de 700 visiteurs.

La provenance des touristes s'est avérée très variée. Nous avons eu, bien sûr, des personnes de Cravant, nouvellement arrivées dans le village ou d'autres revenues voir l'église de leur mariage ou même... de leur baptême ! Les gens de la région ont apprécié de pouvoir enfin visiter une église qu'ils connaissaient bien d'extérieur mais... toujours fermée. Les week-end ont vu le passage des touristes de région parisienne (famille ou résidence secondaire dans l'Yonne).

Cela a été aussi l'occasion pour des visiteurs de tous âges de mieux connaître l'église et de découvrir des détails insoupçonnés de son glorieux passé grâce aux tablettes numériques mises gratuitement à leur disposition par la mairie et Cravant Patrimoine.



Plus que la quantité des visiteurs, nous avons surtout apprécié la qualité des échanges avec les touristes, le « livre d'or » renferme des remarques très positives.

L'ouverture de l'église fut aussi l'occasion d'inciter à la visite de Cravant (les plans fournis gratuitement ont été appréciés) ou d'évoquer le village ; il paraît que nous avons bien de la chance d'avoir un si joli village et si bien entretenu...

Nous espérons pouvoir reconduire l'opération l'été prochain, avec plus de bénévoles peut-être... pour augmenter l'amplitude de l'ouverture !

Si vous êtes intéressés,

nous contacter au 06 73 58 56 64.

L'équipe de bénévoles

Visitez l'Église sur Internet : <https://goo.gl/z1HYGP>

Dernière minute

L'AGENDA

OCTOBRE				
Samedi 14	14h - 17h	Atelier cuisine Parent-Enfant "Halloween"	FSE	Salle de l'ESCALIER
Dimanche 15	9h	Rando pédestre groupée	FSE	A définir
Dimanche 15	13h30	Loto	Cravant en Fête	Salle Polyvalente
Mercredi 18	14h30 - 17h	Café mémoire avec France Alzheimer 1/3	FSE	Salle de l'ESCALIER
Mercredi 18	19h	Reprise troupe théâtre adulte	FSE	Salle du Gué d'Arbaut
Judi 19	17h - 19h	Vestiaire	Cr. Solidarité	Salle Polyvalente
Vendredi 20	9h - 12h	Echange des livres de la Bibliothèque Départementale	FSE	Bibliothèque
Dimanche 22	À partir de 13h	Repas Fruits de mer	Accueil des Deux Rivières	Salle Polyvalente
Mercredi 25	14h30 - 17h	Café mémoire avec France Alzheimer 2/3	FSE	Salle de l'ESCALIER
Samedi 28	14h - 17h	Atelier aromathérapie « Les huiles essentielles et les enfants »	FSE	Salle de l'ESCALIER
Week-end du 28 et 29	A définir	Exposition A la recherche des phares aéronautiques	Aviatroglo	Mailly-le-Château
NOVEMBRE				
Samedi 4	11h - 12h	Contes et histoires	FSE	Bibliothèque
Samedi 4	14h - 18h	Après-midi jeux pour tous	FSE	Bar brasserie O'Jouvence
Samedi 4 et Dimanche 5	14h - 18h	Bourse aux vêtements	Cr. Solidarité	Salle Polyvalente
Lundi 6	14h - 17h	Vestiaire	Cr. Solidarité	Salle Polyvalente
Mardi 7	9h15 - 11h30	Atelier Loisirs créatifs : Déco en papier	FSE	Bibliothèque
Mercredi 8	14h30 - 17h	Café mémoire avec France Alzheimer 3/3	FSE	Salle de l'ESCALIER
Samedi 11	14h - 17h	Atelier aromathérapie « La trousse d'hiver »	FSE	Salle de l'ESCALIER
Dimanche 12	À partir de 9 h	Bourse aux jouets	Cr. En Fête	Salle Polyvalente
Mercredi 15	14h30 - 16h	Atelier astronomie avec Stéphane Montchaud	FSE	Bibliothèque
Judi 16	17h - 19h	Vestiaire	Cr. Solidarité	Salle Polyvalente
Samedi 25	14h - 17h	Atelier cuisine : La Guyane	FSE	Salle de l'ESCALIER
DECEMBRE				
Samedi 2	11h - 12h	Contes et histoires	FSE	Bibliothèque
Samedi 2	14h - 17h	Atelier aromathérapie « Coffret cadeau »	FSE	Salle de l'ESCALIER
Samedi 2	19h ou 20h30	Soirée jeux pour tous	FSE	Bar brasserie O'Jouvence
Lundi 4	14h - 17h	Vestiaire	Cr. Solidarité	Salle Polyvalente
Mardi 5	9h15 - 11h30	Atelier Loisirs créatifs adultes	FSE	Salle de l'ESCALIER
Mercredi 6	14h30 - 16h	Atelier astronomie avec Stéphane Montchaud	FSE	Bibliothèque
Vendredi 15	17h - 19h30	Marché de Noël de l'Ecole		Ecole de Cravant
Samedi 16	14h - 17h	Atelier cuisine : La bûche salé et sucré	FSE	Salle de l'ESCALIER
Judi 21	17h - 19h	Vestiaire	Cr. Solidarité	Salle Polyvalente